



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 3105

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la répétition d'actes de vandalisme, d'agressions qui se déroulent sur la commune de La Grand-Combe. Dès le début juillet, il avait informé ses services sur la situation de la sécurité publique d'Alès-La Grand-Combe. Il demande l'accélération du renforcement des effectifs du commissariat d'Alès et du passage de la commune de La Grand-Combe en zone de gendarmerie.

Texte de la réponse

Comme l'a indiqué récemment par courrier le ministre de l'intérieur à l'honorable parlementaire, un effort a été consenti au cours des derniers mois en matière de personnels au profit de la circonscription de sécurité publique d'Alès - La Grand-Combe. Ainsi, les effectifs de cette circonscription qui étaient de 113 fonctionnaires et policiers auxiliaires au 1er janvier 1997 ont été portés à 117 à l'issue des mutations du 1er septembre dernier. La possibilité de poursuivre cet effort sera examinée avec attention lors de l'élaboration des futurs mouvements de personnels. Par ailleurs, le prochain recrutement d'adjoints de sécurité au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes initié par le Gouvernement devrait permettre d'accroître la sécurité des habitants. Ces dispositions permettront une amélioration de la lutte contre la délinquance sur l'ensemble de l'agglomération alésienne, où l'on relève une diminution de 8 % des faits constatés au cours du premier semestre 1997 par rapport à la même période de 1996. S'agissant du placement de la commune de La Grand-Combe en zone de compétence de la gendarmerie nationale, le préfet du Gard a été chargé de procéder à de nouvelles consultations sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Malavieille](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3105

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2945

Réponse publiée le : 27 octobre 1997, page 3745